

« A NÉMÉSIS »

(SAS au capital de 1 000 €)

Siège social : 64, rue Paul Vaillant-Couturier - 94320. THIAIS

siret : en cours Naf : 6630 Z

RCS CRÉTEIL

**PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE du 29 Novembre 2024**

L'an 2024,

Le 29 Novembre, à 19 heures,

Les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, dans les locaux du 64, rue Paul Vaillant-Couturier 94320 THIAIS. Sont présents :

Associé	Statut	Nombre d'actions	Numérot°	%	Signature
Sylvia SIMON	Associé	999	1 à 999	99,90 %	
Bertrand SIMON	Associé	1	1 000	0,10 %	
TOTAL		1 000		99,90 %	

L'assemblée est présidée par Sylvia SIMON, associée.

La présidente constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux dispositions des statuts.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- *L'attestation de dépôt du capital.*

La présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Confirmation de la création de la société.*

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour .

Première résolution

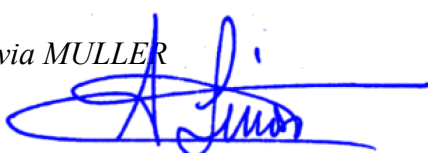
La collectivité des associés constate la libération du capital et confirme leur volonté de valider leur engagement d'associé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la présidente de séance, et visé par les associés présents à l'assemblée.

Sylvia MULLER



Bertrand SIMON

